

ÉDITO

SOUS LE DIKTAT DE « L'AUTONOMIE »

On le sait, dans l'arène politique les mots n'ont pas toujours le même sens, et sont souvent à double tranchant. Pour l'ensemble du système éducatif, de la maternelle à l'université, le vocable de l'« autonomie » est un leurre. Comme le notent les auteurs de La nouvelle école capitaliste, cette « autonomie », c'est la soumission aux normes néo-libérales qui fournissent désormais le modèle de ce que doit être la connaissance : « une information rentable, un capital accumulable ».

La réalité de cette « autonomie », c'est celle d'une suppression de postes ininterrompue : 250 postes supprimés en prévision pour 2012 sur Paris, soit deux fois plus que l'an dernier (131 postes dans le second degré et 98 dans le premier degré – essentiellement les postes de Rased et de remplaçants). C'est aussi la recherche effrénée de financements privés faute d'obtenir les moyens nécessaires de la part du gouvernement. Les universités peinent à boucler leur budget sous le régime de la loi d'« autonomie » LRU, qui n'organise que la mise en faillite des établissements. Cette autonomie promeut une compétition toujours plus intense entre les élèves, entre les enseignants

(avec les nouvelles modalités d'évaluation et d'avancement des enseignants ; la dégradation de la formation continue), et entre les établissements (sélection de pôles d'excellence, qui recevront des fonds enlevés au reste de l'université) : c'est l'école et l'université à deux vitesses. Comment rompre avec cette « autonomie » qui livre pieds et poings liés l'Éducation au secteur marchand ? Si on parle d'Éducation depuis le début de la campagne électorale, c'est trop rarement pour aborder ces problèmes. Or ce n'est pas avec des généralités que nous pourrions remettre sur pied une Éducation au service de l'émancipation de tous. ■

SOMMAIRE

Page 1
Enseignement, recherche : la précarisation de l'enseignement public

Page 2
Censier/Museum : Ensemble !

Page 3
L'opPRESSion de l'Université

AGENDA

RÉUNION PUBLIQUE DU FRONT DE GAUCHE
DU 5^E ARRONDISSEMENT : « L'ÉDUCATION,
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ »

Avec Marine Roussillon du Parti
Communiste Français, François Cocq du
Parti de Gauche et Pierre Marsaleix du
Syndicat National de l'Enseignement
Secondaire.

Lundi 13 février 2012 à 19 heures, au
cinéma l'Espace Saint-Michel, salle du Club
7 place Saint-Michel Paris 5e

► TRIBUNE

Enseignement et recherche : la précarisation de l'emploi public

Dans l'arrondissement, deux conflits sociaux ont témoigné l'an dernier des tensions extrêmes que la politique de l'emploi public imposée par Sarkozy fait subir aux établissements. Alors que les besoins se développent avec l'activité et les missions des « établissements d'élite » qui composent le Quartier latin, l'absence de création de postes de fonctionnaire a poussé les établissements, maintenant autonomes sur leur budget (loi LRU), à multiplier l'emploi non-titulaire (CDD, CDI). Alors que le Gouvernement prétend réduire le nombre de fonctionnaires dans un souci d'économie sans prendre en

compte les besoins réels, ce sont autant de contractuels qui sont recrutés pour assurer tant bien que mal les missions d'enseignement et de recherche. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le gouvernement, par ce détour, veut surtout faire l'économie... du statut de fonctionnaire, cadre unique de l'embauche sur les postes pérennes dans le public depuis 1946. Avec plus d'un million d'agents, la part des contractuels représente plus de 20 % de l'emploi public. Des établissements comme l'École Normale Supérieure ou l'Université de Jussieu ont ainsi pris l'habitude de considérer ces personnels, dont ■■■

■ ■ ■ le statut concerne à l'origine des missions saisonnières, comme une main d'œuvre « flexible » et corvéable à merci : à Jussieu tout le personnel contractuel de l'entretien a été menacé de licenciement, à l'ENS certains agents enchaînaient jusqu'à 10 ans de CDD sans perspective de pérennisation de leur emploi. Seule la mobilisation exemplaire de ces agents a permis d'améliorer leurs conditions sur ces sites. A l'ENS, la grève des agents de la restauration a contraint le service à la fermeture : si tous les contractuels du pays se mettaient ainsi en grève, preuve serait rapidement faite aux responsables politiques et aux usagers qu'il ne s'agit

pas de missions « saisonnières » mais bien du cœur du service public. Dans l'enseignement secondaire, la multiplication des vacataires relève de la même logique, alors que le gouvernement envisage à terme de confier le recrutement des enseignants aux chefs d'établissement.

Venu soutenir les grévistes de l'ENS, Jean-Luc Mélenchon a rappelé l'engagement pris par le Front de Gauche de titulariser, par examen professionnel, tous les précaires de la Fonction publique. Réaffirmer le statut du fonctionnaire, garant de l'indépendance des agents publics, et reconnaître que les contractuels répondent à des besoins structurels :

voilà la priorité du Front de gauche pour garantir la qualité du service public. ■

LE PRIVÉ DANS L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne a rejeté par 16 voix contre 8, le 12 janvier dernier, une proposition de convention entre la société Stella et Paris I. Cette convention prévoit la création d'une formation en droit des affaires internationales de trois ans accessible sur concours en fin de L3. Les 200 étudiants concernés devraient suivre un master classique et une formation complémentaire organisée par la société Stella, fondée pour l'occasion par un avocat, et s'inscrire à l'Institut des études judiciaires. Ils devraient aussi partir lors de leur troisième année à l'étranger.

Cette formation coûtera cher aux étudiants. Aux frais d'inscription à l'université et à l'IEJ s'ajouteront ceux payés directement à la société Stella : entre 7.000 et 14.000 euros les deux premières années et entre 30.000 et 70.000 euros la troisième année.

Le projet prévoit la création d'un institut de recherche propre à cette formation pilotée par la société Stella. Leur formation et leur recherche seront en concurrence avec celles de l'université. En plus d'accroître les inégalités devant la formation par de hauts frais d'inscription, ce projet permet à une société privée de définir directement le contenu des enseignements dispensés dans le service public et de dégager du profit en utilisant le service public.

Suite à la LRU, Paris I s'est engagée dans une charte à ne jamais revenir sur les décisions prises par le CEVU et le CS. La présidence a réaffirmé cet engagement lors des dernières élections. Un vote aura lieu prochainement au CS sur cette convention, nous appelons les élus à la rejeter et la direction de l'Université à respecter le vote qu'auront émis le CEVU et le CS.

► DANS VOTRE QUARTIER

Censier/Museum : Ensemble !

Le quartier latin est particulièrement touché par les restructurations immobilières universitaires depuis les années 70. La massification dans l'enseignement supérieur explique ce mouvement, mais nous ne pouvons ignorer la spéculation immobilière et la remise en cause de la recherche publique.

L'Université Paris III Sorbonne-Nouvelle connaît une situation très difficile : son site principal « Censier », situé rue de Santeuil, est suroccupé (elle

aurait besoin de 12 000 m² de plus de plus pour accueillir convenablement les étudiants et les personnels) et de plus amianté. L'amiante est coffrée, ce qui rend impossible tous travaux. La fermeture peut intervenir à tout moment, suite par exemple à la chute d'une plaque de plafond. Les étudiants et les personnels ont besoin d'urgence de locaux pour que le désamiantage puisse avoir lieu. Bien que cette nécessité soit connue depuis longtemps, rien n'a été sérieusement

fait.

La dévolution définitive de locaux du campus de Jussieu à Paris III a été un temps envisagée (12 000 m² avaient été prévus), mais elle fut repoussée. Pourtant des locaux y sont vides suite au déménagement de l'Université Paris VII Denis Diderot pour le 13^e arrondissement.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche envisage une autre solution : attribuer une partie des terrains de l'îlot Buffon-Poliveau

aujourd'hui utilisés par le Museum National d'Histoire Naturelle. Plusieurs projets reprenant cette implantation ont été proposés, le dernier en date (rapport Larroutou du 10 février 2010) prévoyait la construction de 26 000 m² sur cet îlot. Mais cela mettrait en danger les collections uniques au monde du Museum et son développement. Déjà le Museum souffre de bâtiments en mauvais état et de postes d'enseignant-chercheurs non pourvus depuis plusieurs ■ ■ ■

Le Museum ne doit pas être la victime des restructurations universitaires

■ ■ ■ années. Le bâtiment de paléontologie, construit sur un sous-sol instable, s'affaisse et menace de s'effondrer. Ce rapport qui serait abandonné, d'après les présents au Conseil de quartier du 24 novembre 2011, ne l'est qu'en apparence, puisqu'aucune alternative n'a été envisagée. Cette absence de solution repousserait encore le désamiantage et mettrait donc en danger les usagers



Jean-Luc Mélenchon à l'École Normale Supérieure, mars 2011

« Un séisme », c'est ainsi que M. Molinié, président de Paris IV, décrit le processus en cours dans l'Université. Il est pourtant un ardent défenseur des projets Pres (Pôles de recherche et d'enseignements supérieur) et Idex (Initiatives d'excellence). Mais il serait en effet bien difficile de dissimuler l'ampleur des bouleversements qu'ils impliquent. Grâce aux représentants nommés, contre l'avis de l'ensemble des personnels, le dernier Conseil d'Administration de Paris IV a adopté les statuts du Pres. Comme dans tous les autres Pres, le regroupement d'établissements qui s'organise (Paris II, Paris IV, Paris VI, Museum National d'Histoire Naturelle, INSEAD, Université de Technologie de Compiègne sont les membres fondateurs, 12 autres établissements sont associés) n'est pas un simple partenariat, il débouche sur une nouvelle structure qui devient le vrai lieu du pouvoir et met en œuvre l'exclusion des acteurs du monde universitaire. Ainsi étudiants et

et personnels du site de Censier. L'évacuation du site de Censier ne commencerait que dans plusieurs années.

Par ailleurs, l'attribution d'une partie de l'îlot Buffon-Poliveau à Paris III est contestée par les personnels du Museum (<http://ilotbuffonpoliveau.wordpress.com>), et aussi par des riverains, qui ont créé l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'îlot Buffon-Poliveau et ses abords en novembre 2011.

Le Parti de Gauche Paris 5e, 6e et 7e demande que d'autres solutions soient envisagées pour que débute rapidement le désamiantage de Censier.

L'une serait l'utilisation du site de l'Agro ParisTech, rue Claude Bernard, qui déménage. Ces locaux prévus pour l'ENS et l'ESPCI pourraient entre temps être utilisés par Paris III pendant le désamiantage de Censier. Par ailleurs, le vide laissé sur le campus de Jussieu pourrait accueillir de manière définitive une partie des locaux de Paris III.

Cela permettrait au Museum National d'Histoire Naturelle d'être préservé dans son développement ; ne serait-ce que parce qu'il est un des centres de recherche sur la biodiversité les plus importants au monde. Pour plus de détails, vous pouvez vous renseigner sur le site du Parti de Gauche Paris Comité 5-6-7 <http://75.lepartidegauche.fr/> ■

► TRIBUNE

L'opPRESSION de l'Université

personnels non-enseignants sont privés de tout pouvoir décisionnel, tandis que les professeurs sont relégués dans une position ultra-minoritaire. Le pouvoir est concentré entre les mains du Président du Pres et des comités qui sont nommés. Comme dans toutes les dernières réformes concernant l'éducation, la logique suicidaire des économies à court terme est facile à déceler. La dotation annoncée pour la constitution de Pres par le gouvernement ne pourra pas financer tous les services et autorise en fait leur restructuration. C'est donc finalement à moyens constants que devront être effectuées les missions classiques et celles pour le Pres. Mais plus fondamentalement encore, les projets Pres et Idex constituent une attaque en règle de l'Université républicaine, si bien que dans les statuts de certains Pres, le terme même d'Université disparaît. Pres et Idex creusent le fossé entre des pôles de formation de rang mondial et des zones universitaires pensées pour des

étudiants jugés de second rang. En regroupant des établissements privés payants (très chers) et des Universités publiques, en appelant au partenariat avec les entreprises, en associant des écoles pensées par la Révolution pour former les fonctionnaires de la République (ENS) et celles construites pour les futures élites des marchés (écoles de commerce), Pres et Idex préparent le pire. Ils rendent possible à court terme en France l'établissement de grands campus made in U.S.A., ceux à 50.000 euros l'année. Ils justifient le regroupement des établissements en dehors de Paris pour faire enfin place nette aux spéculateurs immobiliers qui lorgnent depuis si longtemps sur les bâtiments universitaires du Quartier latin. Le processus est en cours et s'accélère, le « séisme » a bel et bien commencé et désormais une chose devient claire dans cette déconstruction de l'Université française : même les grands établissements comme la Sorbonne ou l'ENS ont beaucoup à perdre. ■

De la maternelle à l'université

Le Programme de Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de Gauche aux élections présidentielles « L'humain d'abord »

Notre objectif est l'émancipation humaine : chacune et chacun doit pouvoir construire sa vie libéré des dominations. Nos politiques publiques mettront donc au centre les enjeux du savoir et de la culture.

Pour l'Éducation nationale, nous nous engageons à :

- adapter les pédagogies aux élèves ;
- allonger le temps scolaire : scolarité obligatoire de 3 à 18 ans ;
- mettre en place un plan de recrutement sous statut de la fonction publique d'État : enseignants, infirmiers, conseillers d'orientation-psychologues, Rased (Réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté) ;
- mettre en place le prérecrutement des enseignants (rémunération des étudiants s'engageant à passer un concours d'enseignement) ;
- abroger la réforme de la mastérisation afin de rétablir la formation des enseignants ;
- doubler le budget consacré à l'enseignement professionnel ;
- faire assurer le soutien scolaire par le service public de l'Éducation.

Pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, nous nous engageons à :

- abroger le pacte sur la recherche, créant les PRES, et la LRU. Dans ce cadre, supprimer toutes les fondations, et revenir au principe de la propriété inaliénable des biens

immobiliers cédés par l'État aux universités ;

- mettre en chantier une nouvelle loi sur l'université pour démocratiser le fonctionnement des Conseils centraux notamment ;
- doubler le budget de la recherche publique dans la législature, pour notamment mettre en place un plan pluriannuel de rattrapage des recrutements sur des postes de fonctionnaires ;
- abandonner les LABEX et IDEX ;
- supprimer l'AERES ;
- réorienter les financements de la recherche pour permettre le financement stable et récurrent des laboratoires et des équipes à hauteur de 70 % au moins, rendre complémentaires les subventions « sur projet », qui sont celles principalement allouées aujourd'hui par l'ANR, qui sera transformée en Fonds Public de Soutien aux Projets Émergents intervenant exclusivement sur les projets non déjà pris en compte ;
- rétablir le CNRS et l'INSERM dans la diversité de leurs disciplines et leur vocation de pôles publics de la

recherche, au service de toutes les sciences et dans leurs missions de prospective et d'évaluation ; rendre à leurs instances leurs missions d'orientation de la recherche fondamentale ;

- assurer l'indépendance intellectuelle des enseignants-chercheurs en retirant le décret Pécresse ;
- créer un nouveau statut de doctorant en collaboration avec leurs organisations ;
- harmoniser les frais d'inscription au niveau le plus bas ;
- défendre le cadre national des diplômes ;
- titulariser tous les précaires.

Le site du Front de gauche de la recherche et de l'enseignement supérieur:

sur <http://reseau.dynamique-frontdegauche.fr/>

L'Appel pour un Front de Gauche des enseignants :

<http://enseignants.appels.frontdegauche.fr/>

Le site de la Commission Éducation du Parti de gauche:

<http://pgeduc.soutiens.frontdegauche.eu/>

Journal trimestriel du comité du Parti de Gauche des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements de Paris

Siège du comité : 147, boulevard St-Michel — 75005 PARIS
Co-directeurs de publication : Charlotte RECAPET, François AVISSEAU
Imprimeur : S.A.R.L Copiprint — 82, rue Lafayette — 75009 PARIS
Dépôt légal n°11171 (11 avril 2011)
Tirage à 5000 exemplaires

Pour contacter le comité Paris 5-6-7 du Parti de Gauche :

pg.paris567@gmail.com

147 boulevard Saint Michel 75005 Paris

06 30 28 04 19

Nom
Adresse
Tél

Prénom
Ville
Courriel

- Je soutiens les actions du Parti de Gauche Je souhaite être informé de ses activités
 Je souhaite rejoindre le Parti de Gauche Je verse un don de€ à l'ordre de l'AFPG

A retourner à : **Parti de Gauche - 63, avenue de la République - 75011 PARIS**

